

TESTS RESPIRATOIRES

INFO PATIENT

Les tests respiratoires sont des examens qui permettent de détecter certaines maladies du système digestif. Pour ce faire, la quantité de dioxyde de carbone (CO₂) dans l'air que vous expirez dans des petits tubes en verre est mesurée à plusieurs moments après avoir avalé une gélule de produit qui se transforme en CO₂ dans le système digestif.

Le test le plus fréquent est le test à l'urée, utilisé en cas d'infection d'*Helicobacter pylori*, une bactérie responsable de maladies de l'estomac. Le test à l'aminopyrine étudie la fonction du foie, et celui aux triglycérides mixtes analyse le pancréas par exemple en cas de diarrhées chroniques.

PRÉCAUTIONS

Aucune.

PRÉPARATION POUR L'EXAMEN

Pour tous les tests respiratoires, il faut arrêter de manger et de boire, de fumer et de chiquer depuis au moins 12 heures avant l'examen.

En fonction du test, la préparation change: arrêter certains médicaments, amener une brosse à dents (mais pas de dentifrice), ne pas injecter l'insuline mais l'amener avec vous si vous êtes diabétique, ...

Toutes les informations nécessaires vous sont communiquées au moment de la prise du rendez-vous.

PRISE DE RENDEZ-VOUS

► **Sur place** (entre 8 et 17h les jours ouvrables) à l'accueil du Service de Médecine Nucléaire (**parfois aussi appelé service des « Isotopes »**)

bâtiment E4, étage -1
Place Van Gehuchten 4
1020 Bruxelles

► **Par téléphone ou par fax** (entre 8 et 17h les jours ouvrables):

02/ 477 26 49 (fax: 02/477 24 32)

► **Par mail** (7/7, 24/24)

RDVISO@chu-brugmann.be

► **Via le site web du CHU Brugmann** (7/7, 24/24)

www.chu-brugmann.be/fr/consult/request.asp

Votre poids et votre taille actuels vous seront demandés, ainsi que la liste de vos médicaments.

Votre rendez-vous vous sera rappelé par SMS quelques jours avant la date prévue.

INSCRIPTION

LE JOUR DE L'EXAMEN

Apportez avec vous vos **documents d'identité officiels, la prescription d'examen** transmise par votre médecin **et signée** par lui/elle, et **si nécessaire votre brosse à dents !** N'oubliez pas votre **réquisitoire** le cas échéant. Présentez-vous au **guichet d'accueil** du service **15 minutes avant votre rendez-vous.**

Une fois inscrit.e, installez-vous dans la **salle d'attente verte**. Un.e infirmière ou un.e technologue viendra vous chercher. Il/elle vérifiera votre identité en vous demandant vos nom, prénom et date de naissance.

L'EXAMEN

Tous les tests respiratoires sont effectués par un.e infirmier.e ou un.e technologue, sous la responsabilité d'un médecin nucléaire.

Ils consistent à avaler une gélule et à souffler dans des tubes en verre à plusieurs moments. La quantité de CO₂ dans les échantillons d'air expiré est ensuite mesurée dans un appareil.

► Les produits et leur administration

L'urée contenue dans la gélule est un produit naturel. En cas d'infection par la bactérie *helicobacter*, l'urée est décomposée notamment en CO₂.

L'aminopyrine est un antidouleur décomposé par le foie sain, notamment en CO₂. Lorsque le foie est malade p.ex. en cas de cirrhose, la décomposition diminue.

Les triglycérides mixtes sont des graisses présentes dans notre alimentation, qui sont décomposée par le pancréas sain, notamment en CO₂.

Quel que soit le test, vous avalez une gélule avec un peu de jus d'orange ou de lait (test à l'urée), ou avec de l'eau. Pour les test aux triglycérides, vous mangez également deux biscottes beurrées sur lesquelles le contenu de la gélule est saupoudré.

Aucun produit utilisé pour les tests respiratoires n'est radioactif, ni n'a d'effet secondaire connu et ou provoque de réaction allergique.

► Les prélèvements d'échantillons d'air

Juste avant d'avaler la gélule, et à différents moments après, vous soufflez avec une paille dans des tubes en verre.

La durée de l'examen varie entre 30-45 minutes (test à l'urée) **et 6 heures** (triglycérides mixtes) !!

Pendant toute la durée de l'examen, vous restez au repos et à jeun dans le service. Vous ne pouvez pas fumer.

► Après l'examen

Vous pouvez rentrer chez vous et reprendre toutes vos activités normalement, sans aucune précaution particulière, y compris conduire, manger, boire et fumer.

Si votre médecin vous l'a dit, vous pouvez reprendre les médicaments que vous avez du interrompre pour l'examen .

RÉSULTATS

Le résultat de l'examen est transmis au **médecin prescripteur** par voie électronique sécurisée et/ou par courrier postal. Si vous le souhaitez, une copie peut être envoyée à d'autres médecins de votre choix. Il suffit de le demander à l'accueil.

Les résultats ne vous sont pas communiqués directement après l'examen. Ils ne sont jamais communiqués par téléphone ni par mail, pas plus qu'à vos proches. Le médecin qui a demandé l'examen vous en informera.

Si vous souhaitez venir chercher le rapport d'examen, merci d'en avvertir le secrétariat. Quelques jours après l'examen, vous pourrez passer à l'accueil du secrétariat **en personne, muni.e d'un document d'identité. Les résultats ne sont jamais envoyés par mail ou par fax, ni communiqués à des tiers sans votre autorisation explicite.**

MODE DE PAIEMENT

La **facture est envoyée**

► **par la poste à votre domicile**

Ou

► **sur votre e-Box (si vous l'avez activée)**

ANNULATION DE VOTRE RENDEZ-VOUS

Si vous souhaitez annuler ou reporter votre rendez-vous, cela est **possible jusqu'à 24 heures avant l'examen.**

► **Par téléphone**

02/477 26 49

0800/35 088

Ou

► **Via le site web du CHU Brugmann** : <https://www.chu-brugmann.be/fr/consult/cancel.asp>.

Passé ce délai, nous serons contraints de vous facturer une prestation de **30€** pour cause de non venue.

Le service de médecine nucléaire du CHU Brugmann vous remercie de votre confiance.

Si vous avez des suggestions ou des commentaires concernant ce document ou notre service, n'hésitez pas à nous les communiquer, ils nous aideront à améliorer la qualité de notre travail.